



Centre École de Parachutisme Sportif de l'Ariège

Tarifs 2026

(Valable à partir du 1^{er} janvier 2026)

Licence Fédérale : moins de 26 ans **72 €**, stage 30 jours **87 €**, seniors et vétérans **175 €**, tandem **5 €**
Assistance rapatriement **102€**

*La licence **assurance** propose les garanties de base. Dans certains cas (professions libérales, artisans, commerçants, prêts immobiliers etc...), il est important de souscrire des garanties supplémentaires spécifiques*

Cotisation membre : **45 €** **Carnet de sauts** : **2,50 €**

La carte membre donne l'accès gratuit à l'hébergement collectif proposé par le club.

Prix des sauts :

Saut PA à 1000m (<i>mat perso</i>)	: 18 €
Saut (hors PA) toute altitude(<i>mat perso</i>)	: 23 €
Saut avec vidéo chute ou moniteur B2, B3, B4	: 18 € de supplément pour la place du moniteur ou du caméraman.
Mise à disposition d'un parachute du club	: 5 € par saut.

Sauts d'animation : prix en fonction du nombre de para dans le groupe. Voir l'affichage à côté des bornes d'avionnage.

Les Forfaits :

- Saut d' initiation P.A.C	: 360 € **
- Saut d' initiation en Tandem	: 240 € **
- Saut d' initiation en Tandem + Vidéo sur clef USB	: 330 € **
- Forfait P.A.C soit 6 sauts encadrés + 4 sauts solo <i>le saut encadré supplémentaire à 2 moniteurs</i>	: 1070 € hors licence ***
<i>le saut encadré supplémentaire à 1 moniteur</i>	: 184 €
	: 106 €
- Pliage voile principale	: 5 €

Les cartes membre, licences, frais pédagogiques ne sont pas remboursables

****Le prix** s'entend tout compris, la licence assurance proposée est le minimum légal. Toutefois il est possible de souscrire des garanties supplémentaires adaptées à différents cas (professions libérales, artisans, commerçants, exploitants agricoles gérants, prêts immobiliers etc...)

***** Le forfait comprend** : cotisation club, frais pédagogiques, 1 carnet de sauts, 1 paire de lunettes, 1 saut avec 2 moniteurs, 5 sauts avec 1 seul moniteur, 4 sauts solo avec mise à disposition d'un parachute du club et la vidéo de la progression.

Provisionnement du compte : Le compte de chaque adhérent doit rester positif. Le club peut refuser de faire sauter les personnes dont le compte n'est pas provisionné.

(Moyens de paiement acceptés : Chèques, Espèces, ch vacances, coupons sports, CB)